

À Monsieur Guy Gendron

Ombudsman de Radio-Canada

181, rue Queen C.P. 3220, succ. « C » Ottawa (Ontario) Canada

K1Y 1E4

Montréal, le 10 janvier 2021.

Nous, représentants et membres de l'Association des Parents et Amis des Victimes du Génocide contre les Tutsi du Rwanda (PAGE-RWANDA), nous vous écrivons cette lettre aujourd'hui pour vous exprimer notre profond chagrin et notre indignation au sujet de l'émission que le journaliste Stephan Bureau a animée et diffusée à Radio Canada, le 7 janvier 2021. Radio Canada a offert ainsi à Madame Judi Rever reconnue pourtant pour ses positions négationnistes du génocide contre les Tutsi une large tribune pour diffuser ses idées conspirationnistes et largement fausses, basées sur une théorie du double génocide, une idée qui s'est répandue depuis de nombreuses années dans la propagande des génocidaires et de leurs partisans sans juger pertinent de donner la voix aux autres chercheurs et aux témoins survivants de ce génocide. Cette théorie, qui se recycle dans les mêmes cercles négationnistes ne se base pas sur des faits avérés, mais sur une rhétorique de la contre-vérité. Sa visée communicationnelle procède d'une campagne de minimisation et de déformation des faits historiques documentés : l'organisation du génocide et le massacre de Tutsi par l'État rwandais de l'époque, entre le 7 avril et le 4 juillet 1994. Nous sommes aussi consternés de voir sur la toile et le site officiel de Radio Canada la présence de l'appellation « Génocide rwandais » associée à l'émission « Bien Entendu ». L'appellation officielle « Génocide commis contre les Tutsi du Rwanda» est la seule retenue par les Nations Unies depuis le 26 janvier 2018 (https://www.un.org/press/en/2018/ga12000.doc.htm) et confirmée par le parlement canadien le 8 avril 2019 (Rob Oliphant, "International Day of Reflection on the 1994 Genocide Against the Tutsi in Rwanda" on April 8th, 2019 | openparliament.ca

Si Madame Rever se revendique du journalisme d'enquête, elle ne s'appuie que sur des témoignages et des anecdotes anonymes déjà circulant dans des milieux génocidaires. Comme dans de nombreux récits négationnistes, ses sources sont obtenues d'une « source secrète » et « digne de foi ». Son livre procède simplement du scandale médiatique. À aucun moment, elle ne cite l'origine des faits, alléguant la protection de ses supposées sources alors qu'un chercheur digne www.pagerwanda.ca 514-273-2491 pagerwanda@gmail.com



de ce nom se doit, en vertu de l'objectivité scientifique et pour la crédibilité de ses hypothèses avancées, de citer ses sources à défaut de quoi son travail se réduit à une pure manipulation de l'opinion.

De plus, non seulement Judi Rever ne produit aucune preuve de ses accusations à caractère sensationnel, mais elle passe également sous silence une masse de témoignages et de documents accessibles (livres, films, vidéos) pour étayer les preuves accumulées au cours des 26 dernières années par des universitaires, des journalistes, des témoins et des organismes de tous genres ayant travaillé sur le génocide contre les Tutsi (*J'ai serré la main du diable*, Roméo Dallaire, Libre Expression, 2003).

En tant que citoyennes et citoyens canadiens ayant trouvé refuge ici après avoir échappé à la mort durant le massacre des nôtres, en 1994, nous sommes profondément choqués que Radio Canada a pu servir de courroie de transmission des idées négationnistes du génocide contre les Tutsi sans même donner l'occasion à d'autres voix de s'exprimer (chercheurs, journalistes et témoins) alors que la question du génocide l'exige. Comment la ligne éditoriale de la si bien respectée Radio Canada a pu laisser passer une émission procédant de ce qu'il conviendrait d'appeler une « campagne de désinformation », comme l'ont été la RTLM et *Kangura* (*Les médias du génocide*, Jean-Pierre Chrétien, Karthala, 1995), au Rwanda, en 1994.

Par ailleurs, vous êtes au courant de l'existence de nombreuses théories du complot sur la Shoah ou sur les attentats du 11 septembre ; oseriez-vous donner à l'un des auteurs négationnistes l'occasion d'inventer « un autre récit », selon les propres mots du journaliste Stéphane Bureau, sur ces évènements qui ont horriblement marqué l'histoire ? Permettez-nous d'en douter. En promouvant les théories du complot de Judi Rever, Radio Canada a manifesté, dans cette émission du journaliste Stéphane Bureau, peut-être involontairement ou par manque de jugement et d'empathie, du mépris à la mémoire des victimes du génocide contre les Tutsi parce qu'elles sont africaines, noires et tutsies.

Pour question d'éthique, de justice, de vérité et de respect pour la mémoire de plus d'un million des nôtres, nous demandons de supprimer cette émission des ondes de Radio Canada, de vous excuser publiquement auprès des rescapés et de vos auditeurs et d'organiser, le cas échéant, une autre émission sur ce sujet.

Jean-Paul Nyilinkwaya

Président de PAGE-RWANDA